



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

28 juin 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.651

OBJET : COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2009 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE - INFORMATION DU CONSEIL

Le 28/06/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/06/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Maurice CHAZEAU, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI à M. Stéphane PAOLI, Mme Marie José VALETA à M. François HAMY

Excusés sans pouvoir :

M. Alexandre GALLESE, Mme Patricia LARNAUDIE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services
Direction des Assemblées et Commissions

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28/06/10

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2009 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE - INFORMATION DU CONSEIL

Mes chers Collègues,

Il résulte des termes de *l'article L1413-1* du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), modifié notamment par les *lois n° 2006-1772* du 30 décembre 2006 et *n° 2007-1787* du 20 décembre 2007, que le président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux présente au Conseil Municipal avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par la Commission au cours de l'année précédente.

Aussi, conformément à l'article L1413-1 du C.G.C.T précité, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de l'activité de la C.C.S.P.L de la Ville d'Aix en Provence au cours de l'année 2009.

En liminaire, il convient de préciser qu'en 2009, la Ville d'Aix en Provence compte sept contrats de Délégation de Service Public avec des délégataires tiers ainsi que le Service Public de l'eau potable et de l'assainissement dont la gestion relève de la Régie des Eaux de la Ville d'Aix.

- 1 – Gestion du stationnement payant sur voirie et parcs de stationnement – Décembre 1986
- 2 – Gestion du Parking Rotonde – Novembre 2003
- 3 – Complexe funéraire « Crématorium et Parc Mémorial de Provence » - Mars 2001
- 4 – Fourrière automobile de la Ville d'Aix en Provence – Février 2007
- 5 – Casino Municipal – Juillet 1998
- 6 – Réseau de chauffage urbain – Octobre 1997
- 7 – Gestion des crèches, centres de loisirs et autres structures Petite Enfance – Novembre 2008

Le Service Public de l'eau potable et de l'assainissement est lui géré par la Régie Municipale dont le rapport sur les prix et la qualité du service public de l'eau potable est présenté chaque année devant la CCSPL et le Conseil Municipal.

Il convient ensuite de préciser que la Commission se réunit une fois par an pour étudier notamment les rapports

d'activité des délégataires de service public ainsi que le rapport sur la qualité et le prix du service public d'eau potable et de l'assainissement.

En plus de cette réunion annuelle, la Commission est consultée pour avis pour chaque nouveau projet de Délégation de Service Public.

Aussi, en 2009, la CCSPL s'est réunie à deux occasions:

Le 9 avril 2009 – Réunion pour AVIS

La Commission a été saisie pour avis sur le projet de lancement d'une procédure de DSP qui concerne la gestion des centres aérés municipaux de la Molière et Couteron. La Commission a émis un avis favorable à la gestion de ce service par voie de DSP (affermage).

Le 23 octobre 2009 - Réunion pour EXAMEN

La Commission a examiné favorablement les rapports d'activité des délégataires de Service Public suivants pour l'exercice 2008:

- Gestion du stationnement payant sur voirie et parcs de stationnement
- Gestion du Parking Rotonde
- Complexe funéraire « Crématorium et Parc Mémorial de Provence »
- Fourrière automobile de la Ville d'Aix en Provence
- Casino Municipal d'Aix en Provence
- Réseau de chauffage urbain

La DSP relative à la gestion des crèches, centres de loisirs et autres structures Petite Enfance n'étant effective que depuis le 1er janvier 2009, la CCSPL n'a pas eu à en connaître en 2009. Le premier rapport d'activité de l'actuel délégataire concernera l'exercice 2009 et sera examiné par la CCSPL à la fin de l'année 2010.

A ces rapports d'activité des délégataires de DSP, s'est ajouté l'examen du rapport de la régie municipale des eaux de la ville d'Aix en Provence retraçant le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

Les compte-rendus d'activité mentionnés, pour l'exercice 2008, vous ont été présentés lors des séances du Conseil Municipal des 3 novembre 2009 et 9 décembre 2009.

Compte tenu de ce qui vient d'être exposé, je vous prie, mes chers collègues de bien vouloir:

- **PRENDRE ACTE** de ce rapport relatif aux travaux des deux réunions de la CCSPL pour l'année 2009, conformément à l'article L1413-1 du CGCT.

2010.651 - COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2009 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE - INFORMATION DU CONSEIL

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire,

Président de séance et les membres du Conseil présents :

Le Conseiller Municipal, délégué,
Arlette OLLIVIER,

Compte-rendu de la délibération affiché le : **02/07/2010**
(articles L. 2121-25 et R. 2121-11 du C.G.C.T.)